

MOLIERE, le jeu du Vrai et du Faux à La BNF Site Richelieu le 25 novembre 2022- 13 participants

La Bibliothèque Nationale de France (le Site Soubise, qui vient d'être rénové), nous ouvre ses portes pour célébrer le 400^{ème} anniversaire de la naissance de **MOLIERE**— de son vrai nom **Jean-Baptiste POQUELIN**(néà Paris et baptisé à l'Eglise St Eustachele 15 janvier 1622).

Occasion de mieux connaître l'auteur majeur de la littérature française, un poète, comédien et dramaturge qui a donné son nom à la langue française, en la qualifiant de « *langue de Molière* ».

Ses œuvres ont été lues, étudiées et jouées. Les personnages de ses pièces, devenus des figures de la nature humaine dans lesquelles les caractères se reconnaissent et deviennent universels... Citons : **Tartuffe** personnifie l'hypocrisie, **Harpagon**, l'avarice.....

Aujourd'hui encore, il reste un incontestable Ambassadeur de la culture française dans le monde. Admiré, envié, souvent copié ou attaqué par ses détracteurs, détesté parfois, sa célébrité a alimenté des réinventions de sa biographie, construites dès son vivant.

L'exposition veut donc démêler « le vrai du faux » de la légende du personnage.

SA MORT.

Un tableau le présente gisant mourant dans son lit :Vrai. Quand il meurt le 17 février 1673, à 51 ans, il est atteint d'une affection broncho-pulmonaire qui fit bien des victimes cet hiver-là, à Paris.

La légende dit qu'il est mort sur scène assis sur son fauteuil :Faux. Il décède le soir chez lui,Rue de Richelieu à Paris, après avoir joué sur scène la 4^{ème} représentation du rôle-titre du « *Malade Imaginaire* » ; le fauteuil est bien le sien.

Deux religieuses l'accompagnent de leurs prières : Faux. Ce sont ses proches qui l'entourent. Il n'a pas pu obtenir les derniers sacrements car il n'a pas pu renoncer à sa profession, condition indispensable pour cela.

Il fut enterré clandestinement :Faux. Il a bien bénéficié d'une cérémonie religieuse menée par huit prêtres et a été enseveli au cimetière de la Chapelle Saint-Joseph avec une épitaphe de Jean de La Fontaine.Ses restes furent exhumés et transférés au Père-Lachaise : **Vrai.** Les autorités révolutionnaires, désireuses d'honorer les cendres des grands hommes,firent exhumerles restes présumés de Molière et ceux de La Fontaine (qui reposait dans le même lieu), puis transférer les dépouilles le 6 juillet 1792au « Musée des monument français ». C'est le 2 mai 1817 que les cercueils furent transportés au cimetière-du Père-Lachaise où ils reçurent leur place définitive, côte à côte.

SES MANUCRITS, SES LETTRES ?

Seules les signatures autographes au bas des actes notariés qui ont ponctué sa vie, donnent une trace tangible de son écriture.

En revanche, les notes consignées avec minutie et précision dans ses REGISTRES par **LAGRANGE**, un excellent comédien, membre de la troupe, que le PATRON d'ENTREPRISE qu'était Molière tenait en haute estime, sont sources d'informations exclusives sur le quotidien du groupe d'artistes, les pièces jouées, les recettes... Par exemple on y apprend que les comédiens percevaient le même salaire, sans distinction de l'importance du rôle joué ! En outre le document permet de suivre dans le détail le répertoire joué par Molière à partir de 1659.

MOLIERE, était-il MALADE ? ou UN MALADE IMAGINAIRE ? Faux

La pièce à succès n'est pas autobiographique. Il n'est pas un hypocondriaque ! Il a une santé robuste.

A propos de la pièce, une anecdote qui fut un scandale nous est livrée: la pièce n'était pas écrite pour être lue, mais faite pour être jouée ! Face à l'accueil enthousiaste du public, elle a été écrite et publiée, sans l'accord de Molière, par un éditeur qui avait soudoyé un spectateur. L'affaire, portée en justice, est jugée au bénéfice de Molière. Résultat : une publicité remarquable et inattendue ! et une édition sauvage qui a permis aussi, la description exceptionnelle des scènes, des décors, mobiliers et costumes... !

MOLIERE, ANTICLERICAL ? Faux

Ayant dépeint le paroxysme de l'hypocrisie cléricale, il a su en atténuer les traits.

SA JEUNESSE, SA VIE, SES RENCONTRES, SA NOTORIETE

On le dit, artiste désargenté, endetté : Faux.

Ses parents et grands-parents maternels et paternels sont des bourgeois cossus. Son père, marchand tapissier, rachètera à son frère cadet« *un office de tapissier valet de chambre du Roi* ». Un de ses onclescollabore à la musique des ballets de cour et est nommé en 1654 compositeur de la musique des « *Vingt-Quatre Violons du Roi* ». Il jouera les comédies ballets de son neveu Molière.

Le jeune Jean-Baptiste aurait fait des études de philosophie et de droit pour être avocat. En 1643, il renonce à la survivance de la charge de son père auprès du Roi (office de tapissier de la maison du roi) qui est reprise par son frère cadet, et reçoit un important acompte sur l'héritage de sa mère, qui le rend indépendant : il a 21 ans.

La même année par devant notaire il s'associe avec neuf camarades (parmi lesquels **Joseph, Madeleine et Geneviève Bédart**) pour constituer une troupe de comédiens sous le nom de « *l'Illustre Théâtre* ». Il s'y engage sous forme de contrat à y tenir les rôles de héros tragiques aux côtés de Madeleine Bédart de 4 ans son aînée. Ce sera la 3^{ème} troupe permanente à Paris, les deux autres étant : « *les Grands comédiens de l'Ecole de Bourgogne* » et « *Les petits comédiens du Marais* ».

Les comédiens louent « *le Jeu de Paume* », « dit-des Métayers ».

C'est en 1644, 1 an plus tard, qu'il prend pour la première fois **le nom de « Molière »** : ce sera son nom de scène et d'auteur...

Ses rencontres, ses appuis :

En 1653, au cours d'une tournée dans l'ouest de la France, il rencontre Armand de Bourbon, **Prince de Conti**. Une étroite collaboration intellectuelle se nouera entre le prince et le comédien. Il compose un certain nombre de farces et s'essaie à la *commedia dell'arte*.

En 1658, Molière et ses camarades sont agréés par **Philippe d'Orléans**, dit « Monsieur », frère unique du Roi, qui leur accorde sa protection. Ils se produisent au Louvre devant **Louis XIV, Anne d'Autriche, Mazarin** et les comédiens de l'Ecole de Bourgogne. A la suite de cet examen réussi, « *la salle de théâtre du Petit-Bourbon* », vaste et bien équipée est mise à leur disposition.

La notoriété de la troupe est établie. Les portraits de Molière sont réalisés, de son vivant par **Nicolas et Pierre Mignard**, dans le rôle de César (pour la mort de Pompée de Corneille), ou en tenue de ville. Des statues le représentent également, assis pausant en auteur, ou en buste (réalisés par **Houdon**).

Le 18 novembre 1659, Molière fait représenter une nouvelle pièce : « *les Précieuses ridicules* » dans laquelle il joue **le rôle du valet Mascarille**. Une satire féroce du snobisme et du jargon de certains salons parisiens en vogue. Un vif succès ! Le sujet est copié et repris. Molière fait imprimer sa pièce à la hâte parce qu'on tente de la lui voler ! C'est la première fois qu'il publie. Il a désormais le statut d'auteur.

Le 6 avril 1660, le frère cadet de Molière meurt. La charge de « tapissier valet de chambre du roi » lui revient de nouveau. Il la gardera jusqu'à sa mort. Elle impliquait qu'il se trouve chaque matin au lever du roi un trimestre par an. Il s'y rendit très assidûment, son exercice de la comédie ne l'empêchait pas de servir le Roi...

Le 11 octobre 1660 « *la Salle du Petit-Bourbon* » devant être démolie, une nouvelle salle située dans le Palais Royal est mise à disposition de « **La Troupe de Monsieur** » : c'est « **le théâtre du Palais Royal** » qui sera partagé avec les comédiens italiens.

Le 24 juin 1661, la troupe crée « *L'Ecole des maris* », une petite comédie en trois actes, dont le succès est tel que **Nicolas Fouquet**, surintendant des Finances, passe commande pour la fête à laquelle il a convié le roi et sa cour pour le 17 août dans le cadre somptueux de son château de Vaux le Vicomte. C'est la première fois que Molière crée une pièce pour la cour !

Connaissant le goût de Louis XIV pour les ballets, il crée « *Les Fâcheux* », un nouveau genre : **la comédie-ballet**. Pour concevoir et mettre au point le spectacle dans lequel s'insère sa comédie, et intègre la musique et la danse, il collabore avec **Jean-Baptiste Lully** pour la musique, **Pierre Beauchamp** pour la danse et **Giacomo Torelli** pour la scénographie.

A partir de cette expérience, les spectacles produits au Palais Royal rencontrent un public enthousiaste et nombreux.

Le 26 janvier 1662, Molière épouse **Armande**, fille de Madeleine Bédart (de cette union naîtront 4 enfants).

Molière dînant à Versailles avec Louis XIV ? (le tableau de Ingres) : **Faux**

Mais le Roi fut parrain du 1^{er} enfant de Molière.

Molière n'aurait pas écrit lui-même ses pièces et aurait eu Pierre Corneille pour « nègre » ? :

Faux

Cette interrogation a été longuement menée par des spécialistes... encore intensifiée dans les années 2000. Les études indiquent que la proximité de vocabulaire et de syntaxes est également observée chez d'autres auteurs de l'époque. La conclusion est que Molière n'a pas été le prête-nom de Corneille.

Molière et ses détracteurs ? – La haine de Molière ? : **Vrai**

Son mariage fait couler beaucoup d'encre. On dit Armande aimant à se faire courtiser par une foule d'admirateurs, au grand dam d'un Molière fort jaloux et dont les rieurs se moquaient, d'autant plus qu'il avait mis en scène des personnages de mari trompé, et qu'il dépeignait si naturellement leur jalousie...

Les Critiques, querelles, polémiques ? :Vrai

La création de « *L'Ecole des femmes* », le 26 décembre 1662, pièce dans laquelle il bouscule les idées reçues sur le mariage et la condition des femmes attise les polémiques. Les détracteurs pointent des indices d'immoralité et d'impiété... et l'attaquent sur sa vie privée, dans des querelles qui vont nourrir les sujets d'entretien des salons parisiens. Molière réplique en vers, en juin 1663, dans la pièce « *La Critique de l'Ecole des Femmes* » ..., puis finira par composer car dans le même temps, Louis XIV qui fait dispenser ses premières « *gratifications aux gens de lettres* », l'en fait bénéficier. A cette occasion Molière fait paraître un « *remerciement au Roi* », en vers libres, qui clos les polémiques ! (La gratification sera renouvelée tous les ans jusqu'à sa mort).

« *Le Tartuffe ou l'hypocrite* » joué le 12 mai 1664, interdit par le clergé sera plus d'une fois remanié, et enfin définitivement autorisé sous le titre « *Le Tartuffe ou l'Imposteur* » le 16 février 1669.

«Dom Juan et le Festin de Pierre », est interdit par le clergé, réécrit et accepté par protection royale.

Durant les quatorze saisons de son activité parisienne, entre 1659 et 1673, la troupe a joué 95 pièces pour un total de 2 421 représentations, publiques ou privées. Il aura produit 34 pièces dont 4 comédies-ballets.

A sa disparition, la situation financière de Molière est plus que confortable : c'est un homme riche !

Pierrette SIADOUS